

## Charte de Bénévolat

### Caritas Luxembourg s'engage à:

- Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
- Lui donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.
- Lui confier une activité qui lui convienne.
- Assurer sa formation et son accompagnement par un responsable compétent.
- L'aider et l'accompagner à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe.
- Le couvrir par des assurances adéquates.

### Le bénévole s'engage à :

- Accepter les principes de l'association et se conformer à ses objectifs
- Effectuer une période d'essai définie avec l'association.
- Se sentir responsable et solidaire de la promotion et du développement de l'association.
- Agir avec sérieux, discrétion, confidentialité et régularité dans l'activité choisie.
- Promouvoir en interne et en externe une image de qualité, de confiance et de responsabilité de Caritas Luxembourg.
- Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et salariés.
- Suivre régulièrement les actions de formation proposées.

